

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1356/SG/FP infligeant un avertissement à un infirmier du corps territorial de la santé publique .

n° 73-1356/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
10 septembre 1973

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1973

Date du numéro
25 septembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Un avertissement avec inscription au dossier est infligé à M. Mohamed Houmed Daoud, infirmier de 2e classe, 1er échelon du corps territorial de la Santé publique, en service au dispensaire d'Obock, pour absence non motivée de la journée du lundi 6 août 1973.